

Nouvelles Francophones du Marché du Carbone et du MDP

Numéro 134 – 10 novembre 2008



Obama arrive... les CC peuvent attendre encore ?

Dans son programme officiel de campagne, le président élu des EUA, Barack Obama avait préconisé un objectif de stabilisation des émissions nationales de GES en 2020 à leur niveau de 1990 et une réduction des émissions de 80 % à horizon 2050 (par rapport à 1990). Il s'était aussi montré favorable au marché d'échange des quotas d'émissions. La position d'Obama n'était cependant pas claire sur la possibilité de compenser une partie de ses émissions à travers un achat de crédits d'émissions réduites ailleurs !

Il s'agit d'une approche nouvelle et très prometteuse des EUA, qui jusque là avaient refusé des objectifs contraignants de réduction de leurs émissions. Ces chiffres restent cependant bien loin des engagements de 20 % de réduction des émissions visées par l'UE pour 2020, ou des plus de 75 % visés par plusieurs pays pour 2050.

Mais, dans le contexte extrêmement difficile que traversent les EUA et le monde, Obama devra établir des priorités. Et déjà lors de sa première conférence de presse du 7 novembre 2008, les cartes étaient distribuées : la priorité des priorités sera de faire face à la crise économique et financière.

S'attaquer dans cette dynamique aux CC et à leurs contraintes pour bâtir un nouveau départ de l'économie est certainement la meilleure solution. Car le temps presse et la situation du climat mondial et son devenir ne peuvent attendre !! Le nouveau président n'a pas à choisir entre économie et climat, il devrait chercher à limiter le risque climat pour garantir la réussite et la durabilité de ses réformes politiques et économiques futures.

À la fin de l'année 2009, les pays du monde doivent se réunir à Copenhague pour adopter un nouveau pacte mondial sur le climat. Sachant qu'il faut compter environ six mois pour la mise en place de la nouvelle administration américaine, le délai semble court pour Obama. D'où la suggestion européenne de convoquer, entre la CdP14 de Poznan et la CdP15 de Copenhague, une conférence ministérielle à la mi-2009 sur le climat. À suivre !

Régime climatique Post 2012 : la valse des négociations commence

Une réunion ministérielle pour préparer la prochaine CDP14 a eu lieu les 13 et 14 octobre à Varsovie. Les impacts possibles de la crise financière mondiale sur la dynamique de lutte contre le changement climatique ont fait l'objet de grandes discussions lors de cette réunion. Les participants ont noté que la crise financière ne doit en aucun cas servir de prétexte pour ralentir le combat contre le réchauffement

et souligné la nécessité de mobiliser les financements en faveur d'un développement propre, notamment à travers l'extension du marché du carbone.

Ils ont aussi décidé de l'organisation lors de la CdP-14 (Poznan du 1^{er} au 12 décembre 2008) d'une table ronde pour débattre d'une « vision partagée » sur la lutte à long terme contre l'effet de serre et les moyens de concilier réduction des émissions et développement.

Pendant ce temps, l'UE commence à piétiner...

En matière de CC, l'UE, depuis le début des négociations dans le cadre de la CCNUCC, a joué un rôle moteur. Elle a en particulier été un leader dans la mise en place du PK à travers la réussite de son marché européen des quotas. Son engagement unilatéral de réduire les émissions de 20 % en 2020 et même de 30 % était un signe allant dans ce sens.

Aujourd'hui, l'UE semble piétiner, alors que la crise financière bas son plein et que les CC sont encore une fois menacés de se voir relégués au second plan (car il y'aurait des choses plus urgentes...). Des divergences nettes apparaissent au niveau de l'UE sur les engagements futurs à avoir en matière de politiques énergie-climat :

- les nouveaux pays dans l'UE ne sont pas favorables à l'engagement de réduire de 20% leurs émissions en 2020. Ces pays produisent en général leur électricité par des veilles centrales charbon... ?
- sur la directive sur les énergies renouvelables, les pays de l'est sont encore réticents, cette fois rejoints par le Royaume Uni ; ce dernier voudrait voir la capture et séquestration du CO₂ comme une possibilité intégrée sous ce volet ;
- l'intégration de l'aviation civile et des transports maritimes dans le marché des quotas européen après 2012 est aussi un aspect qui divise l'UE ; la Grande Bretagne refuse cette idée ;
- pour ce qui est des recettes pouvant résulter de la vente de quotas d'émissions, estimée autour des 500 millions de quotas, le Parlement européen souhaite les consacrer exclusivement à financer des opérations de séquestration industrielles, mais les pays voient cela d'un autre œil.

Notons qu'en Europe on estime que la part du PIB par pays devant être consacré à des efforts pouvant réussir une politique courageuse en matière de climat d'ici à 2020 devrait se situer entre 0,3 et 1,6%.

La Russie propose sa vision initiale pour l'après 2012 en vue de la CDPI4 !

Cette vision initiale, adressée aux Nations Unies par le gouvernement de la Russie la veille des négociations prévues en Pologne en décembre 2008, s'articule autour des points suivants :

- Nécessité d'abandonner la distinction classique faite dans la CCNUCC « pays de l'Annexe I » et « pays non-Annexe I » et de définir un nouveau classement des pays en catégories dépendant de leurs PIB ou autres indicateurs socio-économiques. Différents types d'engagements devront alors être précisés pour chaque catégorie de pays.

- Urgence d'une participation élargie des pays émergents aux efforts de réduction des émissions qui pourrait prendre la forme d'objectifs volontaires de limitation d'émissions qui ne seraient pas sanctionnés s'ils n'étaient pas atteints.
- Pour 2050, un objectif de réduction des émissions mondiales de 50 % (par rapport à 1990) est envisageable s'il est purement indicatif, si tous les grands pays émergents s'y associent et s'il est acquis qu'il ne servira pas de base pour définir les objectifs 2020.
- Pour 2020, la Russie est opposée à une réduction des émissions des pays développés de 25 à 40 % des émissions par rapport au niveau de 1990, défendue par l'Union européenne. Elle est prête à prendre des engagements juridiquement contraignants à l'horizon 2020 si le futur accord ne prévoit pas de sanctions en cas de non respect des obligations !

Projets MDP sur le site de la CCNUCC au 10 novembre 2008

- Projets dans le portefeuille de la CCNUCC : **plus de 4 200 projets avec 2,9 milliard de TCO₂eq attendues avant 2012**
- Projets soumis pour enregistrement : **108 (28 031 486 TECO₂/an)**
- Projets enregistrés : **1 197 (229 909 078 TECO₂/an) dont 15 dans des pays francophones : 3 en Égypte, 1 au Laos, 4 au Maroc, 3 en Moldavie, 2 au Vietnam et 2 en Tunisie**
- URCEs émises : **208 399 988 URCEs**
- Méthodologies de ligne de base : **117 approuvées (54 Grands projets, 15 consolidées, 10 pour le boisement/reboisement et 38 pour les Petits Projets)**
- AND notifiées : **135 dont 108 situées en pays non Annexe I (27 en pays francophones)**
- Entités Opérationnelles Accréditées : **19 dont 7 pour la vérification des projets**
- Prix de l'URCE pour 2008-2012 : **de 6 à 15,5 € (6-9 pour des URCEs de projets à risque moyen, 10-12 pour des URCEs de projets à risque faible, 12-14 URCEs de projets enregistrés, 15 à 15,5 € pour des URCEs assurées émises et garanties)**
- Prix de l'URCE pour Post 2012 : **3 à 7 €**

Portail MDP Francophonie

Un portail MDP a été créé et mis en place par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP. Il peut être consulté sur le site de l'IEPF à l'adresse suivante : <http://www.iepf.org/ifp-mdp>.

De l'information sur la validation /enregistrement de projets MDP par le CE sur :

- Autorités Nationales Désignées du MDP - AND MDP : <http://cdm.unfccc.int/DNA>
- Entités Opérationnelles Désignées EOD : <http://cdm.unfccc.int/DOE/list>

- Projets enregistrés : <http://cdm.unfccc.int/Projects/registered.html>
- Méthodologies de Lignes de base et de suivi pour les projets : <http://cdm.unfccc.int/methodologies>
- Méthodologies approuvées : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/approved.html>
- Méthodologies en cours de révision : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/process?cases=B>
- Méthodologies non approuvées :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/publicview.html?cases=C>
- Méthodologies approuvées pour les projets de petite échelle :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/SSCmethodologies/approved.html>
- Projets MDP en cours de validation et proposés pour commentaires du public :
<http://cdm.unfccc.int/Projects/Validation>

Glossaire

BM	: Banque Mondiale
B/RB	: Boisement /Reboisement
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDP	: Conférence des Parties à la CCNUCC
DD	: Développement durable
DDP	: Document Descriptif de Projet MDP
CC	: Changements Climatiques
CE	: Commission Européenne
CE MDP	: Conseil Exécutif du MDP
CSC	: Captage et Stockage du Carbone
EE	: efficacité énergétique
EOD	: Entité Opérationnelle Désignée
ER	: Énergies renouvelables
EUA	: États-Unis d'Amérique
GES	: gaz à effet de serre
GIEC	: Groupe Intergouvernemental chargé des Études Climatiques
IEPF	: Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IFP MFDP	: Initiative Francophone de Partenariat pour le MDP
MDP	: Mécanisme pour un Développement Propre
MOC	: Mise en œuvre Conjointe
NIP	: Note d'Information de Projets MDP
NU	: Nations Unies
NF MDP	: Nouvelles Francophones du MDP
PED	: Pays En voie de Développement
PK	: Protocole de Kyoto
PNAQE	: Plan National d'Allocation de Quotas d'Émissions
PNAQE 1	: pour 2005-2007
PNAQE 2	: pour 2008-2012
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDP	: Réunion des Parties au PK
UE	: Union Européenne
URCE	: Unité de Réduction Certifiée des Émissions en GES (1 tonne CO ₂ eq)
URVE	: Unité de Réduction Volontaire des Émissions (1 tonne CO ₂ eq)
UTCF	: Utilisation des terres, leurs changements et la forêt

- 'Nouvelles Francophones du MDP' est un bulletin hebdomadaire édité par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat dans le domaine du MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal

-Abonnez vous à ce bulletin ici : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

-Participez à la vie de ce bulletin en adressant vos premières expériences, vos acquis ainsi que vos besoins en matière de MDP à :

Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP,IEPF
initiative-mdp-animateur@mediaterre.org